

R.P.I. BOULOGNE-LA MERLATIERE



Ecole privée Sainte Thérèse
Rue Compère Guilleri
85140 LA MERLATIERE
02 51 40 54 18
direction@lamerlatiere-stetherese.fr

Ecole privée Les Tilleuls
Rue Jean-Georges Buet
BOULOGNE
85140 ESSARTS EN BOCAGE
02 51 40 58 64
direction@boulogne-lestilleuls.fr

✓ PRESENTATION GENERALE

Les écoles privées Sainte Thérèse de La Merlatière et Les Tilleuls de Boulogne sont en **R.P.I.** depuis 1992.

Un R.P.I., c'est un Regroupement Pédagogique Intercommunal. Les deux écoles mettent ainsi en commun leurs ressources pédagogiques et se répartissent les effectifs. Le respect du rythme des élèves et les projets communs aux deux écoles sont les principaux avantages de ce regroupement. Chaque école possède cependant un chef d'établissement et un organisme de gestion (**OGEC**) qui assure les missions suivantes :

- La gestion financière, administrative et comptable de l'établissement
- La gestion immobilière (investissements, entretien, rénovation, mise aux normes des locaux...)
- La fonction employeur des personnels non enseignants (rémunération, gestion des contrats, des plannings...)

L'**APEL**, association représentative des parents d'élèves, est quant à elle commune aux 2 écoles du RPI. Elle se charge de d'accueillir, d'accompagner, d'informer et de représenter les familles.

✓ LE PROJET EDUCATIF

✓ Le projet éducatif du RPI s'articule autour des 4 axes préconisés par l'Enseignement Catholique de Vendée :

Une Ecole attentive au respect

✗ Condition pour bien vivre ensemble

Une Ecole ouverte sur le monde

✗ Condition pour grandir, s'épanouir et s'enrichir

Une Ecole tournée vers l'extérieur

✗ Condition pour favoriser les échanges au sein de la communauté éducative

Une Ecole lieu d'apprentissages

✗ Condition pour mieux se connaître et se construire

✓ STRUCTURE PEDAGOGIQUE

A la rentrée 2023, Le R.P.I. comptera **183 élèves**, répartis selon la structure pédagogique suivante :

Ecole Les Tilleuls de Boulogne (90 élèves)
TPS-PS (Céline MALLARD) : 24 élèves
MS-GS (Malaurie MAINDRON et Johanna FOUCAUD) : 25 élèves
MS-GS (Aurélien GAUTRON) : 23 élèves
CP (Angélique BLERY) : 18 élèves

Ecole Sainte Thérèse de La Merlatière (93 élèves)
CE1 (Emilie BUET) : 22 élèves
CE2 (Valentin GIRAUD) : 27 élèves
CM1-CM2 (Pierre GABAUDE) : 22 élèves
CM1-CM2 (Mathieu GABORIEAU et David CAUDAL) : 22 élèves

* **Regroupement d'Adaptation (Bénédicte NOUVEL)** : Ce poste est partagé entre plusieurs écoles du réseau du secteur des Essarts. Il permet de prévenir l'échec scolaire et d'apporter, avec l'accord de l'équipe enseignante, une aide spécifique aux élèves rencontrant des difficultés scolaires plus persistantes. L'enseignante R.A intervient ponctuellement sur le RPI, essentiellement en cycle 2 et 3 (du CP au CM2).

✓ PERSONNEL DE SERVICE

BRETAUD Viviane : ASEM dans la classe de MS-GS de Charlène, service cantine et entretien des locaux à Boulogne

TENAUD Claudie : ASEM dans la classe de TPS-PS de Céline, service cantine et entretien des locaux à Boulogne

RAPIN Marlène : ASEM dans la classe de MS-GS de Malaurie, service cantine et entretien des locaux à Boulogne

PAYRAUDEAU Marie : Cantinière pour les élèves de l'école de Boulogne

RIBEIRO Cindy : Cantinière pour les élèves de l'école de La Merlatière

HERMOUET Geneviève : Agent d'entretien des locaux de l'école de La Merlatière

ROUSSEAU Stéphanie : Secrétaire-comptable à La Merlatière

BOURMAUD Nathalie : Surveillante de la pause méridienne à La Merlatière + Accompagnement dans le transport scolaire tous les matins

Des bénévoles viennent aider pour le service de la cantine à Boulogne et La Merlatière, pour l'accompagnement dans le car le soir et pour les temps de catéchèse à La Merlatière.

✓ INFORMATIONS PRATIQUES

- Les horaires de l'école sont : 9h00-12h15 et 13h30-16h30. L'accueil du matin se fait dans les classes à partir de 8h45.
 - Un transport assure le transfert des élèves entre les deux écoles (inscription en ligne sur le site : <http://www.aleop.paysdelaloire.fr>). Depuis la rentrée scolaire 2017, il est **payant**. Le tarif est de **75€** par an pour les élèves scolarisés au sein d'un RPI contre **150€** pour les enfants des autres écoles.
 - Un restaurant scolaire assure le repas du midi pour chaque école du R.P.I. Le coût du repas est de **4€**. Il est important de prévenir les cantinières, et non les enseignants, en cas d'absence de votre enfant.
 - Le centre périscolaire « Chamboulto » est géré et organisé par l'association « Familles Rurales » le matin et le soir à La Merlatière et à Boulogne pour accueillir les enfants résidant sur chacune des deux communes. Il est desservi par le car de l'école le matin et le soir. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la directrice **Mélina TESTE** au 02.51.40.57.92 ou par mail à l'adresse suivante : **centredirectionmerlat@gmail.com**
 - Plusieurs niveaux de **contributions scolaires** (participation demandée aux familles) sont proposés. Le montant de la cotisation de base est de **26,50€/mois** (sur 11 mois) pour l'année scolaire 2023-2024, soit un montant total de **291,50€**. Il est également possible de verser une **cotisation solidaire** (**28€/mois** ou **30€/mois**, au choix) ou une **cotisation libre** (plus de 30€/mois). Ces contributions servent principalement à assumer les frais liés à l'investissement, l'entretien et la rénovation des bâtiments. Elles financent également la participation des élèves à la catéchèse ou à la culture chrétienne.
 - Pour les entreprises ou les personnes qui le souhaitent, il est possible de faire un **don à l'école**, avec possibilité de défiscalisation ou de diminution d'impôts. Pour cela, il vous suffit d'aller sur le site de l'Enseignement Catholique 85: <https://www.ddec85.org/soutenez-nos-projets/>.
 - Les deux écoles du RPI disposent d'un site Internet : <http://boulogne-lestilleuls.fr/> <http://lamerlatiere-stetherese.fr/>
Vous pouvez y retrouver toutes les informations pratiques et administratives, le règlement intérieur et l'actualité des élèves.
- ✚ **A noter** : Céline, l'enseignante de PS, organise une réunion de présentation de sa classe avant chaque vacance qui précède la rentrée. Un courrier d'information sera envoyé aux familles concernées.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les Chefs d'établissements du RPI
Malaurie MAINDRON et Mathieu GABORIEAU